

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Négociations des conventions collectives du secteur public

Manifestation à Granby pour de meilleures conditions de travail en protection de la jeunesse

Granby, le 19 novembre 2020 –L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a souligné la Journée internationale des droits de l'enfant par un hommage aux intervenant·e·s en protection de la jeunesse. Un cortège automobile réunissant des membres de l'APTS provenant de la plupart des régions du Québec a circulé à Granby devant des établissements du réseau de la santé et des services sociaux avant de finir son parcours devant le Centre jeunesse, institution secourée il y a 18 mois à la suite du décès tragique d'une fillette suivie par les services de la protection de la jeunesse.

« Les intervenant·e·s qui œuvrent dans les services jeunesse ont la mission de prendre soin de ce que nous avons de plus précieux au Québec : nos enfants. Mais on ne leur procure pas les conditions nécessaires pour remplir ce rôle exceptionnel. Tant en première ligne qu'en protection de la jeunesse, nos membres croulent sous la pression, ils et elles sont surchargé·e·s à s'en rendre malades. On ne peut accepter de voir la protection de nos enfants mise en péril par le refus du gouvernement d'investir dans des ressources vitales. S'il peut le faire pour ouvrir davantage de postes, il doit le faire également afin que les conditions de travail soient suffisamment attrayantes pour favoriser le recrutement », indique Nancy Poulin, représentante nationale pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean et membre du Comité consultatif des centres jeunesse de l'APTS.

« Les conditions de travail et d'exercice du personnel professionnel et technique des services jeunesse sont au cœur des demandes de l'APTS dans le cadre des négociations en cours avec le gouvernement. Parmi nos propositions, nous avons comme priorité de mettre en place un processus pour définir ce qui représente une charge acceptable et dans lequel la complexité des cas aura préséance sur le nombre de dossiers suivis par les intervenant·e·s. Et parce que des mesures de rétention s'imposent également, nous demandons une prime de 5 % du salaire pour nos membres en centre jeunesse, centre de réadaptation en déficience intellectuelle ou résidence à assistance continue », ajoute Emmanuel Breton, 3^e vice-président de l'APTS.

Les recommandations de la CSDEPJ attendues par les membres de l'APTS

L'amélioration des services offerts aux enfants et aux familles ne se limite pas aux négociations en cours. La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ) fera connaître des orientations d'ici le 30 novembre et déposera dans quelques mois son rapport final.

« Ce rapport sera trop important pour être mis sur une tablette. Nous demandons au ministre Carmant de s'engager dès maintenant à mettre en application les recommandations que formuleront les commissaires au terme de leur mandat. C'est le développement de nos enfants qui est en jeu. Les membres de l'APTS, travaillant tant en première ligne qu'à la protection de la jeunesse, entendent se mobiliser et être de toutes les tribunes au cours des prochains mois pour faire valoir l'importance de mieux prendre soin de la jeunesse québécoise », concluent les porte-parole syndicaux.

À propos de l'APTS

L'[Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux](#) (APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

-30-

Renseignements

Maxime Clément

Conseiller en communication et en relations médias

Cell. : 514-792-0481